

13 AVR 2015

Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)	Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du mardi 7 avril 2015 Par suite d'une convocation en date du 30 mars 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 7 avril 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.
Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 13 Délibération n°D_2015_04_07_11	Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Christophe Albert, M. Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chainé, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, M. Julien Verdier Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absent ayant donné procuration : M. Philippe Marguerie à M. Christophe Albert Absente excusée : Mme Sandrine Jallin, Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Albert est désigné pour remplir cette fonction.

Objet : Budget principal M14 – Affectation des résultats de l'exercice 2014 au budget primitif de l'exercice 2015

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire,
 Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 79 297.94 €
- un déficit de fonctionnement de : 0,00 €

à 12 voix pour et 1 abstention, décide d'affecter le résultat de fonctionnement :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice	79 297.94 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
B Résultats antérieurs reportés	0.00 €
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter	79 297.94 €
= A+B (hors restes à réaliser)	
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	35 496.97 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	30 000.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0,00 €
AFFECTATION – C	=G+H 79 297.94 €
1) Affectation en réserves R-1068 en investissement	60 000.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R-002 (2)	19 297.94 €
DEFICIT REPORTE D-002 (5)	0,00 €

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 13 AVR. 2015	Fait à Contamine Sarzin, le 13 avril 2015
Et de la publication le : 13 AVR. 2015	Le Maire, A. CHAMOSSET

